

LIGUE DE GOLF INTÉRIEUR DU LAURIER

Admissibilité à la Ligue

Résident au Laurier qui cotise annuellement selon les règles énoncés dans le site de réservation pour le golf virtuel.

Fonctionnement de la Ligue de golf intérieur du Laurier

Objectif

Favoriser la camaraderie et les échanges conviviaux le tout dans un contexte récréatif avec un soupçon de compétition amicale; être un divertissement collectif tenant compte des habiletés variables des joueurs, d'une « réalité » qui est plutôt « virtuelle » et des faiblesses, défauts et limitations de l'équipement qui rendent utopique l'application de l'ensemble des règlements du golf d'une façon rigoureuse.

Modus operandi

1. Les parties se déroulent à toutes les deux semaines; des plages sont réservées lors de ces semaines.
2. La saison « régulière » s'étend, dans son ensemble, sur un minimum de 16 semaines. Par la suite, se tient un tournoi, au cours du mois d'avril.
3. La composition des quatuors varie, dans la mesure du possible, aux deux semaines. Chaque participant, afin de se qualifier pour le tournoi, doit avoir joué au moins 8 parties au total, dont au moins 2 joutes sur chaque terrain, préalablement déterminé par la Ligue.
4. Les terrains prédéterminés sont annoncés lors de la rencontre préliminaire qui se tient au début du mois de novembre.
5. Un carnet de pointage est fourni, par la Ligue, à chaque participant pour y inscrire ses scores bruts pour chacune des parties. Ce « Carnet personnel », la saison terminée, est remis au Comité pour la préparation du tournoi.
6. Les joueurs et groupes doivent suivre les instructions suivantes pour chaque ronde :
 - a. Choisir les tertres de départ indiqués, dans le Carnet, selon le terrain.
 - b. Un seul « mulligan » par partie, par joueur, est permis et ceci lors d'un coup sur l'un des tertres de départ des 18 trous.
 - c. Désactiver le logiciel du système « gimme »; avant de débiter la partie, avec la fonction « Menu », rubrique « Options du jeu », cocher la case « 8 pieds ». Lorsque la balle s'immobilisera, sur le vert, à moins de 8 pieds du fanion, on ajoutera manuellement 1 coup. Il n'y aura pas de coup roulé effectué.
 - d. Utiliser la fonction « H » du clavier si un joueur envoie sa balle à l'eau plus de deux (2) fois consécutives.
 - e. Recommencer la frappe si le système ne réagit pas à la frappe.

Formation des groupes / quatuors

Les groupes sont formés selon le processus suivant :

1. Les groupes, indiqués sur la cédule publiée aux participants, sont formés selon la disponibilité de ceux-ci.
2. Il conviendra de tenir compte dans la mesure du possible des contraintes déjà connues pour certains joueurs relativement à leur disponibilité. Une plage est réservée le samedi à cet effet.

Joueurs « snowbird »

La Ligue a prévu un mécanisme de participation pour les joueurs qui s'absenteront pour une période prolongée durant la saison « régulière », afin de leur permettre de participer au Tournoi, s'ils sont présents lors de la tenue de celui-ci.

1. Les personnes admissibles doivent s'inscrire à la Ligue durant leur présence au Laurier. Il est requis que les dates d'absence continue, soient connues d'avance afin d'ajuster le calendrier selon le point 2 de la rubrique « Formation ... ».
2. Pour participer à la phase « Tournoi », ils devront avoir joué et inscrit dans leur Carnet personnel, les pointages pour au moins 2 parties sur chaque terrain. Ils pourront compléter ces prérequis en jouant dans ou à l'extérieur des joutes prévues, par la Ligue.

Tournoi de la Ligue

1. Il se déroule à la fin de la « saison », au cours du mois d'avril.
2. À partir du Carnet personnel de chacun, un handicap est calculé en utilisant une normale 72 comme base, pour chaque terrain.
3. Des groupes / quatuors sont formés au hasard, en pigeant les noms, et un handicap cumulé global, pour le groupe, à partir des handicaps individuels.
4. Les groupes jouent une ronde sur deux des terrains de la saison régulière.
5. Le groupe / quatuor ayant réussi la meilleure, i.e. la plus basse moyenne nette, est déclaré gagnant.

Durant la « saison » ...

Retard

Chaque groupe débute sa ronde de golf à l'heure prévue, selon la réservation. Une attente peut être décidée par le groupe mais ne devrait pas dépasser 10 minutes. Aussitôt qu'une première balle est frappée, la partie est débutée.

Absence ponctuelle

Le joueur concerné doit en informer l'un des membres du groupe qui évolue à cette date afin d'éviter la situation reliée au contexte « retard ». La personne absente peut vérifier, avec un autre joueur de la Ligue, la possibilité de faire un échange de date ou jouer sa partie à l'extérieur de la cédule de la Ligue et l'inscrire dans son Carnet personnel.

Nouvelle inscription

Il appartient à la personne nouvellement admissible, de signaler son intérêt au Comité. On tentera de l'insérer dans le calendrier de la Ligue et elle pourra compléter son Carnet personnel, et devenir admissible au tournoi, avec des joutes hors calendrier.